

Recherche documentaire (BIO-3503)

Le cours s'adresse aux personnes intéressées par la recherche scientifique. Il s'inscrit dans le programme de baccalauréat en biologie.

L'étudiant réalise une recherche documentaire sur un sujet associé à une des disciplines de la biologie, avec analyse critique et synthèse des principales données colligées sous la direction d'un chercheur de son choix. À la fin de la session, l'étudiant soumet un rapport écrit et fait une présentation orale devant un auditoire composé d'étudiants et de professeurs.

L'étudiant participe aussi à des rencontres de groupe avec la professeure responsable du cours qui portent sur différents aspects reliés aux objectifs du cours. Une plage horaire est dédiée à ces rencontres à chaque session. La participation à ces rencontres et la production de différents travaux est évaluée par la professeure responsable.

Objectifs généraux

Ce cours a comme objectif de vous permettre de vous familiariser avec la littérature scientifique traitant d'un sujet donné et d'apprendre à en faire une synthèse critique. Ce cours a aussi comme objectif de parfaire votre formation en tant que chercheur à l'aide de rencontres de groupe jalonnant les différentes étapes de votre recherche documentaire qui permettront d'aborder des sujets pertinents :

Modalités

On ne peut s'inscrire au cours *Recherche documentaire* qu'après avoir réussi 45 crédits du programme de baccalauréat en biologie

Le cours *Recherche documentaire* est offert aux sessions d'automne et d'hiver.

On ne peut s'inscrire au cours *Recherche documentaire* si on a déjà suivi les cours BIO 3501 et BIO 3502 (*Initiation à la recherche I et II*).

L'étudiant qui désire s'inscrire à Recherche documentaire doit :

- 1) Vérifier qu'il a bien réussi 45 crédits du programme
- 2) Rencontrer un professeur et s'entendre avec lui sur un sujet de recherche précis. Il n'est pas nécessaire que la recherche documentaire soit supervisée par un professeur du Département de biologie. Il peut être dans un autre Département, ou dans des laboratoires gouvernementaux ou hospitaliers. Cependant, dans tous les cas, le projet doit être dirigé par un chercheur clairement identifié. Note : si le professeur n'est pas un

professeur du département de Biologie, l'étudiant doit aussi trouver un professeur du département qui agira comme observateur.

- 3) Remplir le formulaire d'inscription et le faire signer par le superviseur et l'observateur s'il y a lieu.
- 4) Faire parvenir par courriel le formulaire rempli et signé à la professeure responsable. Le choix du sujet de recherche doit être approuvé par la professeure responsable du cours. C'est elle qui approuvera l'inscription. On peut s'inscrire à ce cours jusqu'à la date limite de modification de choix de cours inscrite au calendrier universitaire.

Pour information, contactez la professeure responsable :

Nadia Aubin-Horth

Professeure titulaire

Département de Biologie

Université Laval

Nadia.Aubin-Horth@bio.ulaval.ca